

**Mission Mémoire et citoyenneté**

Affaire suivie par :

Thibault Leroy

Tél : 06 25 48 19 10

Mél : [ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr](mailto:ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr)

8 rue Claude Bernard

93 008 BOBIGNY Cedex

[www.dsden93.ac-creteil.fr](http://www.dsden93.ac-creteil.fr)

Bobigny, le 18 septembre 2023,

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Madame l'inspectrice, Monsieur l'inspecteur  
Pour diffusion dans les écoles publiques et privées  
sous contrat de votre circonscription

Madame, Monsieur les principaux des collèges publics  
et privés sous contrat

Mesdames, Messieurs les proviseurs des lycées publics  
et privés sous contrat

**Objet : Huitième édition du concours « Découvrons notre constitution »**

Dans le cadre du parcours citoyen, le Conseil constitutionnel et le ministère de l'Éducation nationale ont décidé de créer en 2016 le concours national " Découvrons notre Constitution ". L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes élèves de France à la Constitution, en particulier sur les droits et libertés qu'elle garantit et aux grands principes de la République.

Ce concours national est ouvert à tous les élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>.) aux élèves de lycée. Quatre catégories de participation sont ouvertes :

- Élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) ;
- Élèves de cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) ;
- Élèves de lycée qui ne suivent pas d'enseignement spécifique de droit ;
- Élèves de lycée qui suivent un enseignement de droit (DGEMC pour le lycée général, STMG pour les lycées technologiques, économie-droit pour la voie professionnelle).

Il propose aux élèves de réaliser un travail collectif à travers lequel ils montreront comment ils appréhendent les grands principes constitutionnels de la République française et de ses institutions démocratiques pour renforcer leur culture juridique et civique et mieux connaître les institutions de la République. Ils travailleront ainsi la matière constitutionnelle à partir de situations concrètes et proches du quotidien des élèves, afin de travailler trois compétences transversales : la pratique du raisonnement notamment juridique, la formation de l'esprit critique et l'appropriation des valeurs de la République.

**Ressources et modalités de participation :**

Les enseignants pourront utilement trouver des ressources pour préparer le concours sur les pages suivantes :

- Sur Eduscol la consacrée au concours : <https://eduscol.education.fr/3295/concours-decouvrons-notre-constitution> et des ressources pour l'étude de la Constitution :

PJ :

- Règlement du concours
- Formulaire d'inscription
- Formulaire de présentation du projet

<https://eduscol.education.fr/2689/ressources-pour-l-etude-de-la-constitution> ;

- Ainsi que le portail des valeurs de la République du réseau Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/valeurs-de-la-republique.html>.
- La page de la DSDEN 93 consacrée au concours : <https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article6465>
- Le site du conseil constitutionnel : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/evenements/concours-decouvrons-notre-constitution>

Les réalisations des élèves peuvent prendre toutes formes d'expression : essai, dossier, documentaire audiovisuel, production artistique (littéraire, graphique, plastique, théâtrale, cinématographique, chorégraphique, etc.). Les candidats peuvent avoir recours à différents supports : dossiers manuscrits ou imprimés, panneaux d'exposition, supports amovibles de stockage de données numériques (cédérom, dévédérom, clé USB, etc.). **La participation au concours se fait obligatoirement de façon collective** (classe ou groupe d'élèves) et peut se faire dans des cadres variés (enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires, ateliers, etc.) avec le concours de partenaires de l'Ecole (associations, collectivités territoriales).

Comme l'indique le règlement du concours (ci-joint), une rencontre avec des membres du Conseil constitutionnel peut être envisagée dans un établissement scolaire ou au Conseil constitutionnel, selon les possibilités des membres, des modalités à définir avec le Conseil constitutionnel ([relations-exterieures@conseil-constitutionnel.fr](mailto:relations-exterieures@conseil-constitutionnel.fr)).

#### **Calendrier :**

**Le vendredi 9 février 2024** : clôture des inscriptions

Le formulaire de pré-inscription est à envoyer à l'adresse : [laconstitution.dgesco@education.gouv.fr](mailto:laconstitution.dgesco@education.gouv.fr) avec copie au référent mémoire et citoyenneté de l'académie, Jérôme Chastan [jerome-jean.chastan@ac-creteil.fr](mailto:jerome-jean.chastan@ac-creteil.fr) et au référent mémoire et citoyenneté départemental, Thibault Leroy, [ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr](mailto:ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr).

**Avant le mercredi 10 mai 2024**, le projet, accompagné du dossier de candidature, est à adresser à la direction des services de l'Éducation nationale du département, à :

DSDEN de la Seine-Saint-Denis  
Concours "Découvrons notre Constitution"  
à l'attention de Thibault Leroy  
Réfèrent Mémoire et citoyenneté  
8 rue Claude Bernard  
93008 BOBIGNY

La remise des prix du concours se déroulera au Conseil constitutionnel, à l'occasion de la fête de la Constitution, entre le 28 septembre et le 4 octobre 2024.

Conscient de l'ampleur du travail et de l'investissement de tous, je vous remercie, ainsi que les équipes enseignantes, de participer au rayonnement du concours dans notre académie, développant ainsi la motivation et l'engagement des élèves dans leurs parcours scolaire et citoyen et leur appropriation des valeurs de la République.

**Pour la rectrice de l'académie de Créteil et par délégation,  
l'inspecteur d'académie - directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis**



**Antoine Chaleix**